



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Conforama annonce la fermeture des 8 magasins Confo Déco en France

Lors du Comité Central d'Entreprise extraordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2015, la Direction de Conforama a annoncé la fermeture des 8 établissements Confo Déco de France, sur les sites de Paris (4<sup>ème</sup> arrondissement), Marseille, Lyon (3<sup>ème</sup> arrondissement), Bordeaux, Caen, Evry, Aubervilliers et Villeneuve La Garenne.

Avec ces fermetures, Conforama France va perpétrer à nouveau un Plan de Sauvegarde de l'emploi, qui impactera 48 salariés (dont 6 du Siège) ainsi que les 13 salariés de St Brice et Malakoff qui n'ont pas pu être reclassés à ce jour.

Cette annonce fait suite à la fermeture de 7 centres Conforama Service (SAV) avec un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (suppression de 288 postes), la fermeture des établissements de St Brice et Malakoff et la fermeture du magasin Conforama en Turquie.

La Section FEC-FO de Conforama dénonce ce nouveau PSE boursier alors que le Groupe Steinhoff, propriétaire de Conforama, s'apprête à entrer en bourse (Francfort) à la fin du second trimestre 2015.

La Section FEC-FO de Conforama regrette que la stratégie commerciale de la Direction de Conforama soit tournée de plus en plus vers le commerce en ligne au détriment de ses magasins physiques et de ses salariés qui y travaillent.

Qui seront les prochains ?

En effet, la Direction de Conforama France ne se cache plus et annonce dans ses projets d'orientations commerciales ses intentions de fermer certains établissements non stratégiques dans le maillage de son réseau.

La Section FEC-FO de Conforama tient à apporter son soutien aux 61 salariés de ces établissements et leur assurer qu'elle veillera à l'évolution de cette situation afin que chaque salarié puisse trouver une solution dans un groupe qui annonce des performances et des bénéfices en progression malgré la conjoncture.

L'appel à la grève le 9 avril 2015 doit servir de point de départ pour dire STOP à cette politique antisociale et cette austérité pratiquée par les entreprises et le MEDEF subventionnés à coups de millions d'euros par le gouvernement.

Saint-Quentin, le 2 avril 2015.

#### **Contacts :**

David Malézieux DSC FEC-FO Conforama France : 06.11.13.04.03

Jacques Mossé-Biaggini RSC FEC-FO Conforama France : 06.61.55.31.68